A. BOSSE
AV
LECTEUR,

SVR les cauſes qu'il croit avoir euës, de diſcontinuer le cours de ſes Leçons GEOMETRALES ET PERSPECTIVES, *dedans* L'ACADEMIE ROYALLE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE, *& meſme de s'en retirer.*

LEs grandes fatigues, la perte de temps & les frais, qu'il faut faire pour tâcher d'obtenir juſtice contre ceux qui nous oppriment; & qui eſtant en faveur, previennent les puiſſances par des mauvaiſes impreſſions; fait que pluſieurs ſouffrent ces oppreſſions avec moins de murmure.

C'eſt pourquoy, lors qu'il ne s'agira point de la cauſe de DIEU, de celle de mon ROY, & de celle du *Public*; je tâcheray de ſupporter patiemment le reſte.

Il s'agit donc en cette occaſion de deux cauſes principales; La premiere regarde le Public; La ſeconde mon honneur, ma vie, & celle de ma famille; Or comme je deſire d'en déduire icy des particularitez & que je ſuis en quelque ſorte la partie intereſſée; je remets neantmoins le tout au jugement de ceux qui ſans prevention prendront la peine de les lire: Et ſi Monſieur le B. de concert avec un ou deux de l'Academie, n'avoit ſubreptiſſement obtenu contre moy un *Arreſt du Conſeil des Finances*, ſans avoir oſé me le faire ſignifier, je n'aurois pas fait cét écrit; car pour ce qui regarde en quelque façon la

Digitized by Google

cauſe Publicque ; mes Traitez ſuffiront pour maintenir la verité contre l'ignorance.

Je ſçay bien qu'en matiere d'Ecrits, la delicateſſe de pluſieurs perſonnes va ſouvent à les condamner ſans examiner la verité & la fauſſeté des choſes, & ſur tout, lors qu'ils y voyent des termes un peu forts & preſſants, ſans penſer qu'y eſtans intereſſez, ils auroient peut eſtre d'autres ſentimens, & ne s'éloigneroient de la penſée de SAINT AUGUSTIN; *Que l'on a toûjours veu dans l'ordre du monde, que les méchans ont perſecuté les bons, & les bons les méchans : les méchans en nuiſant par injuſtice ; & les bons en profitans à ceux qu'ils puniſſent par de bonnes corrections, les uns agiſſent par un mouvement de vengeance ; & les autres par la charité qui les anime ; car le meurtrier frape & perſe indifferemment, parce qu'il ne penſe qu'à bleſſer ou à tuër ; mais le Chirurgien conſidere bien l'inciſion qu'il veut faire, parce que ſon deſſein eſt de guerir.*

Mais pour en revenir au fait de noſdites cauſes.

PLUSIEURS perſonnes ſçavent que la pluſpart des Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Deſſinateurs, & ſemblables Artiſtes, en ſe rendant viſite, ſe communiquent leurs plus beaux ouvrages ; pour ſe communiquer mutuellement ce qu'ils en penſent, qui à mon ſens eſt une maxime que je trouve fort raiſonnable, ſur tout, lors qu'on y agit avec franchiſe & de bonne foy, car d'en uſer comme ceux qui s'iritent quand le ſentiment qu'ils vous ont demandé ne les Couronne pas, & qui, bien loin de vous eſtre redevable de la genereuſe intention que vous avez euë de les tirer de l'erreur dans laquelle ils ſont tombez, conçoivent une effroyable averſion, qui leur fait rechercher tous les moyens de vous nuire, pour leur avoir refuſé des loüanges ; je tiens que c'eſt un mauvais procedé, auſſi bien que la conduitte de celuy qui fait ſes obſervations ſur voſtre ouvrage, & qui les publie.

Donc ſur ce ſujet, je reciteray ce qui m'arriva un jour chez Monſieur le B. qui peut eſtre l'origine de noſtre mesintelligence ; m'ayant pluſieurs fois prié, de luy dire mes ſentimens ſur un Crucifix qu'il avoit peint & repreſenté ſur le Calvaire, que l'ayant fait, ſans devoir ny pouvoir luy accorder que la lumiere d'une Lampe pour éclairer le modelle, dont il s'eſtoit ſervy, y deuſt faire le meſme effet que le jour

Digitized by Google

naturel ; il m'en a depuis non ſeulement témoigné de la froideur, mais en pluſieurs occaſions, il a recherché les moyens de me nuire ; car lors que j'enſeignois la Perſpective & ſes dépendances dans l'Academie, il prit ſon temps de dire à Monſieur Bourdon tres-Excellent Peintre, en preſence des Eleves ou Eſtudians de ladite Academie ; qu'il en ſçavoit une pratique bien plus facile que la mienne (quoy qu'en verité il n'en euſt qu'une tres-imparfaite connoiſſance) ſans penſer que j'avois declaré à la Compagnie devant luy, qu'encore qu'ils en euſſent fait élection ſur toutes les autres, que s'il s'en trouvoit une qui luy pût eſtre preferable, j'offrois de l'aprendre & de l'enſeigner.

Ce raport m'ayant eſté fait, je pris occaſion un jour d'aſſemblée d'en parler à la Compagnie, toutefois ſans rien deſigner, où chacun s'en deffendit, à la reſerve dudit Sieur le B. lequel ayant dit, que l'on pourroit bien avoir avancé cela pour apprendre, je ne luy fis d'autre repartie ſinon, qu'en s'adreſſant aux Diſciples, ce n'eſtoit pas le plus ſur moyen ; où il eſt à remarquer, que je ne le voulus pas mettre en jeu ny Monſieur Bourdon ; mais un moment aprés, les ayans veus parler enſemble & tracer quelques traits ; je pris le temps de me mettre entre-eux d'eux, & de leur demander dequoy ils traitoient, & m'ayant dit que c'eſtoit ſur quelque choſe d'aprochant de ce que j'avois entretenu la Compagnie, je tâchay de luy faire connoiſtre doucement, qu'il ſçavoit tres-peu la matiere dont il s'agiſſoit, ce que meſme il avoüa en quelque ſorte ; car voulant donner à entendre qu'il avoit trouvé beau & bon ce que je luy avois expliqué, il me dit, hé bien Monſieur, ſi je n'avois agitté cette queſtion, je n'aurois pas apris cela ; ce qui m'obligea encore de luy repartir, auſſi, Monſieur, vous eſtes vous adreſſé à moy & non aux Diſciples.

Et comme j'avois creu que cét entretien pourroit contribuer à ſa converſion, j'apris quelque temps aprés, qu'il avoit témoigné à un de ſes amis & des miens tout le contraire, & qu'il n'entendoit pas meſme les premiers principes de la Perſpective, qui eſt ce qui luy fit encore avancer dans une autre aſſemblée, pour éluder s'il euſt pû les veritez que j'y expliquois, *que tout le fin & le vray de l'Art ſans tous ces raiſonnemens, dépendoit de deſſiner & peindre d'aprés le Relief ou Na-*

turel, comme l'œil le voyoit; ce qui m'obligea derechef veu meſme la fonction que je faiſois dans l'Academie ; de luy faire remarquer & à la Compagnie, le deffaut de cette propoſition, que j'ay amplement expliquée en mes Traitez de Perſpective, & en celuy de mes Leçons.

Or il faut ſçavoir qu'avant ce temps, l'Academie deſirant que je fuſſe de ſon corps, m'avoit baillé mes Lettres d'Academiſte, dont Coppie eſt à la fin des dernieres Leçons que j'ay données dans ladite Academie, pour leur en témoigner derechef ma reconnoiſſance.

Mais quelque temps aprés, il fut fait une autre tentative, où ledit Sieur le B. ne reüſſit pas mieux, ſur ce que la Compagnie eſtant demeurée d'accord, que je travaillerois ſeul à ce Traité des ſecondes Leçons, (qui eſt ce qui devoit preceder la pratique de la Perſpective,) car ayant fait apporter en l'Academie un Livre de la Peinture, dit de *L. de Vinej*, pour ſelon toute l'apparence l'y introduire au lieu des miens qui y eſtoient, y eſtant arrivé, & faignant qu'il ne le connoiſſoit pas, il demanda en le prenant quel il eſtoit, & le Secretaire de l'Academie qui l'y avoit apporté par ſon Ordre, le luy ayant dit, il profera d'un ton fort élevé ; *Voilà le Livre dont il ſe faut ſervir pour ce qui concerne les choſes dont nous devons Traiter*; mais luy ayant reparty, je croy, Monſieur, que vous entendez ſeulement de ce qu'il y aura de bon, cela luy fit dire, *quoy de bon, croyez-vous qu'il y ait du mauvais*? & ſur le champ luy en ayant fait voir des preuves, il fut fort ſurpris ; ce qui me fit croire, qu'il n'avoit eſtimé ce Traité, que ſur un oüy dire, ou jugé comme on dit, du procez ſur l'Etiquette du Sac, qui eſt le Titre & l'Epiſtre Liminaire, laquelle s'adreſſe à l'Illuſtre & tres-ſçavant premier Peintre du Roy feu Monſieur le Pouſſin ; & comme ſelon toute l'apparence un autre Peintre de l'Academie intereſſé en l'Impreſſion de ce Livre, devoit eſtre de la partie, ledit Sieur en ſortit avec promeſſe d'y revenir avant que l'Aſſemblée fuſt finie, ce que toutefois il ne fit pas, qui fut un trait de ſa prudence pour ne pas tomber en confuſion devant elle.

N'ayant donc pas fort bien reüſſi en cette rencontre, on fit courre un bruit que j'avois mal parlé dudit Traité de Vinci ; quoy que Monſieur le Pouſſin euſt, à ce qu'ils diſoient à tort, éclaircy tous les Chapitres qui en avoient beſoin, &

Digitized by Google

que l'on assuroit aussi en estre plûtost le Pere que ledit de Vinci, qui est ce qui m'obligea d'en écrire audit Sieur Poussin à Rome, dont plusieurs de ses ouvrages m'empeschoient de croire ces discours, bien qu'ils fussent tirez de son Epistre Liminaire.

Mais l'ordinaire suivant, Monsieur le Poussin m'ayant fait l'honneur d'une réponse, où il me remercie du jugement que j'en avois fait en sa faveur & où en suitte il me declare ses sentimens sur le tout, en disant comme je l'ay dit ailleurs amplement; que tout le bon dudit Traité se peut écrire sur une feüille de Papier en grosse Lettre, & que ceux qui croyent qu'il approuve tout ce qui y est ne le connoissent pas; j'envoyay aussi une Coppie de cette Lettre à Monsieur le B. pour d'autant plus l'assurer de ce que je luy en avois dit, de laquelle pour remerciement je n'en reçus qu'une réponse offensive.

Mon travail manuscrit desdites Leçons estant finy, l'ayant apporté en l'Academie, & en suitte leu à la Compagnie, & fait entendre en gros les principales figures, elle m'en remercia, & me pria d'avoir la bonté de l'aller expliquer en détail à nos éleves, & trouva mesme à propos que chaque Leçon fust signée du Professeur ou Ancien qui seroit en mois à mesure que je les donnerois, afin que (comme je leur avois dit) si quelqu'un s'ingeroit de les rendre publiques & se les attribuer avant mon Impression, on peust faire voir le contraire, ce qu'ayant fait en presence de plusieurs de la Compagnie qui voulurent encore y assister, Monsieur Bourdon estant de mois signa la premiere Leçon, laquelle estoit un discours de preparation aux éleves, pour celles où il s'agissoit d'opperer de la main, qui est incerée audit Traité des Leçons à present imprimé.

Ayant commancé dans le mois de Monsieur Bourdon le Cours de ces Leçons, ainsi que je l'avois promis à la Compagnie; je creus estre obligé par reference & civilité de luy demander si elle desiroit que les mettant au jour, ce fust comme un Resultat de ses soins ainsi qu'elles avoient esté expliquées & signées, ou bien comme un des miens, lors que je n'estois point de leur corps; de m'en donner un Acte en forme; & comme Monsieur de R. le second Directeur me dit au nom de la Compagnie presente, qu'elle n'y ayant rien contribué, je les pouvois faire imprimer en mon nom seul; cela me fit

repartir, que d'autant plus m'en devoient ils donner un ; puis qu'eſtant de leur corps j'avois eſté obligé d'écrire & parler en plurier, par nous, & non en ſingulier par moy, ainſi que mes Leçons & leurs ſignatures en faiſoient foy ; & ſur ce il ne fut rien reſolu.

Dans une autre aſſemblée, cette queſtion ayant derechef eſté agitée, on me dit de les mettre ainſi qu'elles eſtoient écrittes & ſignées, mais à condition d'en oſter le nom de Monſieur Deſargues ; propoſition que je laiſſe à juger à qui le deſirera, & laquelle Monſieur le B. prit la peine trois heures devant celle de l'aſſemblée, de me venir dire chez moy, que l'on me la pourroit bien faire ; & en cela il faut que j'avouë qu'il me dit la verité, car elle m'y fut faite, mais il ne s'y trouva pas.

Donc ſur cette propoſition aſſez mal digerée, ils n'eurent de moy qu'un refus, & meſme un peu de blâme, puis qu'ils avoient choiſi mon Traité de Perſpective où le nom de Monſieur Deſargues eſt au Titre ; & comme il ſe trouva que pluſieurs de la Compagnie traiterent de ridicule cette propoſition, ſept d'entre eux me ſignerent un Acte, dont la Coppie eſt auſſi à la fin de ces Leçons, pour qu'elle ne leur puſt eſtre imputée avec juſtice ; lequel Acte, la Cabale eſſaya de ravoir dans une autre Aſſemblée, ſous pretexte de me donner une Charge de Conſeiller en l'Academie ; mais ayant remarqué, qu'elle n'avoit point les graces & les privileges de celle des Profeſſeurs, je les en remerciay & me retiray en attendant leurs Ordres, quand ils ſeroient plus unis entre eux ; puiſque par mes Lettres, par l'Acte de ces ſept Meſſieurs, & par mes Leçons ſignées ; je pouvois les mettre au jour comme je voudrois, ſans qu'aucun de la Compagnie y puſt trouver à redire avec juſtice.

Ce fut donc en ſuitte, que Monſieur le B. crut avoir trouvé le moyen de faire valoir aux éleves de l'Academie, la Perſpective coppie qui ſe déguiſoit tres-mal en ſa maiſon, pour luy eſtre dediée, & de laquelle il leur en montra le Privilege qu'il diſoit venir d'obtenir ; qui eſt ce qui obligea Monſieur Deſargues, d'offrir liberalement *cent piſtolles à* celuy de nos François, qui feroit plus que luy en cela.

Mais ce mauvais ouvrage n'ayant paru que trois ans aprés cette obtention de Privilege, on le trouva ſi foible & meſme

Digitized by Google

ſi ridicule, qu'il fut mépriſé au dernier point; Ayant fait des remarques particulierement ſur ſon miſerable déguiſement de la noſtre, je les preſentay imprimées à Meſſieurs de l'Academie, pour qu'il leur plût en dire leurs ſentimens, conſentant meſme s'ils le deſiroient, que Monſieur le B. preſent, en fiſt le meſme, à condition de donner le ſien par écrit ſigné de luy, quoy qu'il témoignaſt en quelque ſorte, eſtre l'Avocat de ce Coppiſte plagiaire, non à la verité pour vouloir plaider ſa Cauſe, mais bien pour empeſcher en fuyant que l'Academie ne jugeaſt ce different; neantmoins tout ne reüſſit qu'à faire connoiſtre de plus en plus à la Compagnie, qu'il entendoit tres-mal à faire élection des veritables, univerſelles, & faciles regles de ſon Art; mais bien d'eſtre tenu par le foible narré de ſon Epiſtre Liminaire, comme Auteur, Protecteur, Approbateur, & Guarend de la Coppie ridicule, ou plûtoſt de ſon larcin mal déguiſé; & pour preuve de mon dire; il n'y a qu'à lire ladite Epiſtre, dans laquelle ſont d'autres diſcours autant ridicules & foibles qu'il ſe puiſſe écrire.

Voicy encore à mon ſens quelque choſe de plus éloigné du bien, qui fait ſouvent voir, qu'un abiſme en produit d'autres; car la brigue ayant ſçeu que la Compagnie deſiroit reconnoiſtre mes ſoins & mes peines, en me baillant cette Lettre de Conſeiller, accompagnée des choſes que je croyois eſtre raiſonnables, & meſme que Monſieur Bourdon & pluſieurs autres m'avoient preſſé de ſigner un Acte ſur leur promeſſe, (qui eſtoit) que cette Charge auroit en elle ce que je deſirois, en m'aſſurant que la Compagnie ne l'avoit jamais entendu autrement: mais en l'aſſemblée ſuivante la brigue eſtant de concert, pour pretendre avoir mes Lettres & ce qui en dépendoit; Monſieur le Directeur ayant demandé ſi j'eſtois de l'Academie, cela me ſurprit, puiſque quelque temps devant, il m'avoit remercié au nom d'icelle, & meſme preſenté cette Charge de Conſeiller en attendant mieux, qui eſtoit des gages, quand il plairoit à ſa Majeſté de leur faire toucher les apointement deſtinez pour ſa ſubſiſtance.

Lors à cette demande ſi j'eſtois de l'Academie, Monſieur le B. prit la peine de dire que non; & meſme que j'y eſtois entré ſans adveü; mais ſur l'heure le contraire ayant paru par la Lecture de mes Lettres, Monſieur le B. repartit que c'eſtoit Monſieur de Charmois noſtre premier Chef ou Directeur:

Digitized by Google

qui comme mon amy me les avoit données, & quoy que cette objection fuſt en quelque ſorte appuyée par Monſieur Errard, on ne laiſſa pas encore ſur l'heure, de trouver dans le Livre des Déliberations de l'Academie que ces Lettres m'avoient eſté données du conſentement de tout le corps, & meſme de celuy des Maiſtres Peintres & Sculpteurs, qui dans ce temps-là avoient eſté reünis à l'Academie; Or ſur cette Excellente objection de ces deux Meſſieurs, je leur fis la reverence & les remerciay des peines qu'ils prenoient, pour pretendre me deſobliger en ſe deſobligeant.

Mais afin qu'ils ne perdiſſent pas en cette rencontre aprés l'honneur tous leurs ſoins; Monſieur le Directeur me demanda ſi j'avois mes premieres Lettres, deſquelles luy en ayant preſenté Coppie, (quoy que j'euſſe l'Original,) il me la rejetta de colere, m'enjoignant d'apporter cét Original au premier jour d'aſſemblée; mais l'ayant prié que l'on me traitaſt ainſi que mes Confreres, qui avoient eu leurs ſecondes avant que d'avoir rendu leurs premieres, & meſme je luy en cittay cinq ou ſix qui eſtoient preſens, leſquels avoient encore les unes & les autres; cette réponſe fit tellement prendre feu à l'eſprit de Monſieur le Directeur qu'apres un Serment *du plus haut ſtile*, il dit, *que ſi la Compagnie conſentoit à me donner mes ſecondes Lettres, avant que d'avoir rendu mes premieres, qu'il abiſmeroit l'Academie & reprendroit ſes deux Poutres*; Or ayant remarqué que nul de la Compagnie ne repartit à cette rodomontade, je me retiré, témoignant que je ne voulois pas eſtre la cauſe de ce renverſement, & ſur tout de ſa plus ſaine partie, les aſſurant que j'avois aſſez de mes Lettres, d'Actes, de ſignatures, & de la production en public de mes Leçons; pour faire connoiſtre la juſtice de ma cauſe.

Quelques jours aprés, je leur envoyay mon Adieu ſigné; & le ſuivant de cette rupture, *Monſieur Corneille Profeſſeur*, m'eſtant venu voir, & m'ayant raporté qu'il y avoit eu grand bruit quand je me retiray, particulierement entre *Meſſieurs Bourdon & le Brun*, je luy témoignay que ſi la plus ſaine partie de la Compagnie, continuoit d'eſtre ſans repartie, quand deux ou trois d'entre eux, contreviendroient aux Status & Ordonnances de l'Academie; qu'ils meritoient bien d'eſtre traitez de la ſorte, qu'avoit fait la brigue & ce Directeur.

Mais

Mais le ſujet de la viſite dudit Corneille fut, de me faire la propoſition de la part dudit Directeur, de luy vouloir confier mes Lettres, comme ſçachant bien que nous eſtions amis, & qu'il m'aporteroit en ſuitte le projet des ſecondes, pour voir ſi il ſeroit comme je le deſirois; & ſur ce je luy reparty, qu'il n'y avoit rien en ma puiſſance que je ne luy confiaſt à la reſerve de ces Lettres, crainte que luy meſme n'y fuſt trompé, puiſque ſans Eſpion je ſçavois un ſecret, que ſans doute il ignoroit; & de plus, que Monſieur le Directeur ayant dit hautement que mon pretendu crime eſtoit de les avoir refuſées à tout le Corps; qu'il n'euſt pas eſté raiſonnable de les confier à un ſeul de ſes membres; & auſſi que je ne pouvois ny ne devois entendre aux propoſitions d'un particulier, quoy que Directeur, ſans l'aveu de la Compagnie.

Et comme juſques-là, cette menace de reprendre deux Poutres m'eſtoit une Enigme, Monſieur Corneille me dit que ce Directeur en avoit fourny deux pour faire un Entreſolle en l'Academie, & que ſans doute c'eſtoit celles-là qu'il auroit voulu reprendre.

Depuis avoir écrit ce qui precede & ce qui ſuit; ayant fortuitement trouvé dans mes Papiers un Billet de Monſieur le Brun, j'ay creu le devoir inſerer icy, pour d'autant plus faire voir s'il a eſté bien fondé d'avancer que je n'eſtois pas de l'Academie.

A Monſieur, Monſieur Boſſe.

Monſieur, je vous prie, inſtamment de vous trouver demain premier Samedy de ce mois à l'Academie, pour eſtre preſent à la Lecture des nouvelles graces que le Roy luy a accordée, & donner voſtre voix aux nouveaux Officiers qui doivent eſtre élûs: vous obligerez toute la Compagnie, & en particulier.

Monſieur,

Voſtre tres-humble ſerviteur,

LE BRUN.

Mais que peut on dire encore de ces deux ou trois Meſſieurs d'avoir apres ma ſortie ſous une fauſſe expoſition dans une Requeſte preſentée au Conſeil des Finances, & ſans m'y avoir fait appeller, obtenu le 24. Novembre 1662. un Arreſt, qui me deffend de prendre la qualité d'Academiſte en fait de Peinture & de Sculpture, ny de faire aucune aſſemblée pour raiſon de ce, & lequel ainſi que j'ay dit, ils n'ont oſé

juſques à preſent me faire ſignifier.

Quelques amis m'ont aſſuré que cette brigue à eſté juſques au point (jugeant encore d'autruy par elle meſme) de vouloir par force & contre tout droit, obliger de leurs Diſciples ou éleves, (qui avoient fait une Academie entre-eux ſans leur permiſſion) d'avoüer que c'eſtoit moy qui m'en eſtois fait le Chef, & bien qu'ils proteſtaſſent au contraire, & meſme avec Serment, ils leur ſoûtinrent que cela eſtoit, & qu'ils ne ſeroient point receus à deſſiner en l'Academie s'ils ne l'avoüoient; ce qui m'a donné lieu de croire, que c'eſt ſans doute ſur cette chimerique penſée qu'ils ont obtenu cét Arreſt par ſurpriſe.

Or ayant eſté prié par de mes amis de rendre témoignage à la verité, pour le bien de ces Eſtudians; j'écrivis une Lettre à Meſſieurs de l'Academie, afin de deſabuſer ceux qui pouvoient en eſtre innocemment prevenus, laquelle avant que d'eſtre ouverte fut jettée au feu par un de ces temeraires entreprenans, qui prevoyoit bien que ſon contenu ne pouvoit luy apporter & à ſa Cabale que de la honte & de la confuſion, de ſorte que ſur ce procédé & cét Arreſt, je n'ay pû découvrir d'autre ſujet qui peut avoir porté Monſieur le B. de dire imprudemment à de ces amis & des miens, que s'il m'en euſt voulu comme je croyois, qu'il avoit eu occaſion & pouvoir de me faire incaſtrer.

Je laiſſe donc à juger quelle ſatisfaction, peuvent avoir des perſonnes d'honneur, d'eſtre d'une Compagnie ou Communauté ou une ſeule & deux ou trois de brigue, diſent & entreprenent de faire de telles choſes, & d'autres ſi oppoſées à ſes Status & à ſes Ordonnances, ſans aucun fondement.

Mais maintenant, ce qui doit ſatisfaire en quelque ſorte ceux qui aiment la *verité*, le *ſçavoir* & le *bon ordre*, eſt l'eſperance que par celuy qu'à preſent *Monſeigneur Colbert* y fait établir de jour en jour, ces Cabaliſtes n'en uſeront plus de la ſorte, quoy que l'on ne doive pas douter, qu'il n'y faille employer du temps, & ſur tout à y bien fonder les veritables & univerſels principes, regles & pratiques de ces deux beaux Arts, ſans leſquelles on ne peut faire d'Excellens Diſciples & Academiſtes; au lieu que ſur les ouvrages & ſur les raiſonnemens de quelques-uns, bien qu'en quelque eſtime à preſent; on y remarque des erreurs tres-groſſieres contre les regles

Digitized by Google

de l'Art ; & ce qui m'a fort ſurpris eſt, que Monſieur le B. ayant ſouvent dit que les Regles de Perſpective eſtoient la moindre partie de ſon Art, que par ces Oeuvres on remarque qu'il en aye ſi peu de connoiſſance.

Mais pour faire, s'il ſe peut, que ledit Sieur & ceux de ſon party ne me croyent point d'humeur à leur en vouloir pour tout leur procedé contre moy ; je les aſſure DIEU aydant qu'alors qu'ils voudront, ſoit en particulier ou en telle & ſi bonne Compagnie qu'il leur plaira, s'éclaircir des choſes qui ſont dans mes Traitez, & auſſi des erreurs qu'ils ont commiſes en pluſieurs de leurs Ouvrages contre les Regles de leur Art, non ſeulement en leurs premiers, mais aux derniers qui me ſont connus, tant de Peinture que d'Eſtampes, executées ſur leurs deſſeins ; je promets de les leur reſoudre & monſtrer cordialement & ſans emportement, quand ils le deſireront faire dans cét eſprit.

Car je leur ſouhaite de cœur & d'affection, & principalement à Monſieur le B. (puiſque la haute eſtime qu'il s'eſt acquiſe ſur tout entre un grand nombre d'Eſtudians, pourroit en quelque partie luy eſtre nuiſible & à eux ;) Qu'ils ayent du moins une connoiſſance en gros nette & diſtincte, à quoy doit ſervir pour les objets qu'ils veulent repreſenter en leurs Tableaux & Deſſeins ; *l'élevation de l'œil*, *la diſtance*, & enfin leur *dégradation Perſpective* ſur le *Plan d'aſſiette* ; puiſque ſçachant ces choſes & les pratiquant ; ils les y pourront placer convenablement ; & meſme s'il leur faut repreſenter des *Elefans*, *des Chevaux*, où tels autres Animaux qui paroiſſent tirer un Char, ils n'y en mettront pas un ſi grand nombre de front, qu'ils ſoient obligez à cauſe de leur mauvaiſe poſition d'en oſter la moitié ; & que mettant auſſi l'horizon ou point de l'œil bien bas dans un Tableau, compoſé de pluſieurs Figures humaines & autres ; comme par exemple, une Bataille approchant de celle de l'Empereur Conſtantin, faite par R. d'Vrbin, ſi ils n'ont égard à cette élevation d'œil & de dégradation Perſpective, ils tomberont dans l'erreur de repreſenter des Figures humaines, des Chevaux, &c. qui auront trois ou quatre fois plus de longueur & de largeur qu'ils ne devroient ; & meſme qui montreront leur deſſous au lieu du deſſus, puis le coſté en place d'une partie du devant & du derriere ; & nombre d'autres fautes tres-conſiderables, dont

Digitized by Google

la pluſpart ſont cottées en mon Livre des Leçons, & auquel j'explique ce qui les a fait commettre, puis le moyen de s'en corriger.

Et arrivant encore qu'ils compoſent de ces Tableaux ou Deſſeins remplis d'objets pris des Ouvrages d'Excellens Peintres, ils ſeront auſſi aſſurez qu'il eſt dangereux d'en uſer ainſi, ſi l'on n'eſt entendu à les placer ſuivant leſdites ſujettions; car bien que ce coppiement puiſſe eſtre pris ſur de bons ouvrages, cela n'empeſchera pas qu'eſtans placez inconſiderement en divers endroits de ces Tableaux, qu'ils n'y faſſent, (à moins d'un extréme hazard) un tres-mauvais effet.

Or toutes ces erreurs & mépriſes, ne ſont pas dés je ne ſçay quoy d'Optique, ou de petites obmiſſions de choſes qui ne vont pas chercher le point de veuë, comme a dit & écrit Monſieur Felibien, mais de tres-groſſieres, quoy qu'elles ne ſoient pas reconnuës d'abord de tout le monde.

Mais ſçachant bien & univerſellement les pratiques Geometrales & Perſpectives, l'on évitera tous ces deffauts, & pluſieurs autres amplement deduits en mes Traitez, comme auſſi ceux que j'ay remarquez en des Theſes executées par d'Excellens Graveurs, ſur les Deſſeins de Monſieur le B. qui eſt d'y mettre nombre de points de veuës en lieu d'un ſeul, puis des corps Geometraux pour des Perſpectifs, & en ſuitte des Figures tant debout que couchées, ou de neceſſité, il faut ſuppoſer qu'il y euſt des trous ou foſſes faites exprés ſur le Plan d'aſſiette, & autres ſolides, pour y faire entrer ou loger une partie de leurs corps, jambes & pieds.

Et par ce que des perſonnes mal informées, ont pû croire ſur le rapport d'autruy, que feu Monſieur Deſargues & moy, eſtions d'humeur à attaquer par écrit imprimé ceux qui n'aquieſſoient pas à nos ſentimens; je les prie de ſe ſouvenir qu'il n'y a rien de plus oppoſé à la verité; car les Affiches & utiles Ecrits de noſtre part, n'ont paru en public, qu'en ſuitte des Affiches & Libelles diffamatoires de nos envieux cachez, puis qu'ils n'y ont oſé mettre leurs noms; à la reſerve d'un des Diſciples de celuy qui ayant de propos déliberé malicieuſement & à faux cité il y a du temps, des erreurs dans les Oeuvres de feu Monſieur Deſargues, & ſouvent dit, que quand meſme il n'y en auroit point, qu'il ne laiſſeroit pas d'écrire

Digitized by Google

y en avoir trouvé, lequel Diſciple a auſſi témoigné avoir ſi bonne opinion de luy à l'excluſion des autres, qu'il a creu avoir du ſens au delà des plus Excellens Geometres, Architectes, & Peintres, tant Anciens que Modernes; ce qui luy a fait comme à ſondit Maiſtre innover des choſes, non ſeulement tres-foibles, mais auſſi tres-fauſſes; & où à bien paru en cét Art de Pourtraiture & Peinture ſa foibleſſe; c'eſt d'avoir averty ceux qui s'y veulent rendre Sçavans, de fuïr les Regles Geometrales & Perſpective, & d'avoir meſme inconſiderement avancé, qu'il n'y a que l'inſtinc ſeul du Deſſinateur & du Peintre, qui doit agir dans ces ouvrages, & pluſieurs autres choſes auſſi peu vrayes & raiſonnables.

Et ſur ce qu'il a impoſé volontairement ſans aucun ſujet, en croyant ſans doute fort obliger quelques eſprits ſemblables au ſien, il pourra voir par cét écrit, (s'il le deſire,) & par mon Traité des Leçons que j'ay données dans l'Academie, ſon impoſition; quand il a deſiré donner à entendre que ce qui m'y avoit fait mal traiter, eſtoit d'y avoir voulu enſeigner de folles, fauſſes & erronnées doctrines; qui eſt ſans contredit juger de moy par luy meſme, puiſqu'à preſent, cela luy arriveroit, s'il oſoit ſe trouver en cette Academie pour y enſeigner celles qu'il a publiées, & de plus faire en ſorte d'en tirer de pareils Actes que les miens; outre le contenu en mes Lettres d'Academiſte, pouvant avancer avec certitude que ſon Maiſtre ny luy ne ſurprendront jamais que les ignorans, par faire à l'occaſion dix fois plus de propoſitions & de ſolutions Geometriques qu'il n'en faut, pour en ſuitte conclure par des fauſſetez.

Mais pour concluſion, je puis dire & prouver que feu Monſieur Deſargues & moy, avons eſté les premiers qui ont donné au Public les vrayes, faciles, promptes & univerſelles pratiques de Perſpective, conformes à celles du Geometral; tant pour tracer les contours des objets viſibles de la nature, que ceux que l'on peut avoir dans l'imagination, avec les places de leurs jours, ombres & ombrages, & auſſi la force & foibleſſe de leurs touches, teintes, ou couleurs, pour qu'elles expriment bien leur relief; & moy, d'avoir eſté le premier qui les ay expliquées dans ladite Academie quatre années de ſuitte gratuitement, à l'inſtante priere de ceux qui le l'ont compoſée les premiers, dont l'Illuſtre, Sçavant &

Curieux feu Monſieur de Charmois, en eſtoit le tres-digne & Premier Chef ou Directeur ; & que les Deputez pour cét effet, furent Meſſieurs de la Hyre & Bourdon, accompagnez de Meſſieurs Teſtelin & du Grenier les aiſnez ; ce que j'ay donc fait pendant ledit temps deux fois châque ſemaine, avec l'applaudiſſement de la Compagnie, ſans conſiderer quelques intereſſez envieux qui profererent à tort pluſieurs fois, que ces regles broüilloit l'eſprit des éleves ; & d'autres que c'eſtoit leur bailler des Verges pour foüetter leurs Maiſtres, & pour leur marcher ſur les Tallons, puis qu'il y en avoit, diſoient-ils, qui entreprenoient deſlors de gloſer ſur leurs ouvrages.

Mais pour rendre ſur cela le droit à qui il appartient, j'excepte de ſe nombre audit temps Monſieur Errard, puis qu'un jour ayant aſſiſté à quelques-unes de mes Leçons, il dit devant moy aux Eleves ces mots : *Meſſieurs, Meſſieurs, vous eſtes bien plus heureux que nous n'avons eſté dans noſtre temps d'Eſtude ; d'avoir de telles regles & preceptes ; auſſi en devez vous profiter, & croire eſtre bien obligez à ceux qui vous les donnent, & qui vous les ont procurées.*

Je finiray donc ce Recit par celuy qui ſelon toute l'apparence en eſt la cauſe, en diſant, que je n'ay jamais connu d'homme qui ſelon le monde ; meritaſt moins que l'on priſt peine de l'éclaircir ſur les choſes qu'il ignore, puiſqu'à mon ſens, il n'en recherche pas les moyens par les droites & legitimes voyes ; ainſi que l'on peut avoir remarqué dans ſon procedé ; & en verité s'il y avoit lieu de ſe conſoler, ſur ce que je ne ſuis pas le ſeul qu'il a deſobligé, j'en aurois de reſte, car le nombre en eſt tres-grand ; mais comme chreſtiennement le mal d'autruy nous doit toucher, je concluray en luy ſouhaittant une entiere proſperité de tous ſes bons deſſeins, puiſqu'à quelque degré de perfection qu'il puiſſe arriver, j'en ſeray ravy.

Brief, la Lettre imprimée ſans autre nom d'Auteur que celuy d'Ecollier de l'Academie, diſtribuée chez Monſieur le B. L'extravagante Coppie de Perſpective du Sieur I. le B. dediée à Monſieur le Brun. Celle du R. P. B. A. mal nommée la Perſpective affranchie. Le foible Libelle du Sieur C. dit de F. & ſa fauſſe & particuliere pratique des jours & des ombres. Puis les ridicules énoncez dans les boufis écrits du Sieur G. H. G. dit le P. G. ont eſté autant de darts enflammez du

Digitized by Google

malin contre moy & mes Ecrits, que Dieu mercy j'ay repouſez & étains avec la ſeule verité, ce qui comme je croy arrivera Dieu aydant à tous ceux qui en uſeront ainſi, & qui enflez de la bonne opinion d'eux-meſmes, aprés qu'on les a inſtruits gratuitement, payent d'ingratitude & de méconnoiſſance ceux qui leur ont fait ce bien.

Par Boſſe en Mars 1666.

L. S. D.

Digitized by Google

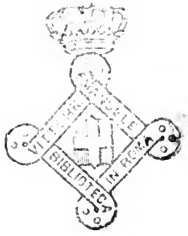

Digitized by Google

Digitized by Google